Découvrir les approches efficaces

L'expérimentation et la recherche en politique sociale à la SRSA

Mai 2008

DANS CE NUMÉRO

- Les collectivités peuvent créer des emplois gratifiants tout en accentuant leur développement et leur capacité
- Développer les capacités des enfants francophones : Les ateliers familles du Projet pilote de garde d'enfants
- La transition vers le travail pour les personnes faisant face à de multiples obstacles
- Des contacts accrus avec les participants sont-ils gages d'une meilleure collecte de données aux fins d'enquêtes?
- En souvenir d'Arthur Kroeger

Les collectivités peuvent créer des emplois gratifiants tout en accentuant leur développement et leur capacité

Bien que le Canada bénéficie d'une croissance économique durable depuis près de 15 ans, toutes les régions n'ont pas tiré profit de ces conditions favorables. En effet, il existe encore des régions du pays où le taux de chômage est deux fois supérieur à la moyenne nationale. Les collectivités de ces régions sont particulièrement affectées par cette situation, notamment en raison des nombreuses mises à pied intervenues dans les industries locales. Ces licenciements ont en outre souvent été accompagnés d'une importante migration de sortie, menaçant encore davantage les capacités locales. L'attention accordée de longue date par les responsables politiques à l'élaboration d'approches efficaces pour soutenir les collectivités vulnérables est donc tout aussi pertinente de nos jours qu'elle ne l'était lors de périodes moins prospères.

Un nouveau rapport publié par la SRSA indique que les collectivités peuvent jouer un rôle décisif en améliorant le développement local et en venant en aide aux populations qui risquent l'exclusion sociale. *Mobiliser les collectivités pour le développement local : L'évaluation des effets du Projet d'innovation en emploi communautaire sur les collectivités* est le plus récent rapport d'une série présentant les résultats du Projet d'innovation en emploi communautaire (PIEC), un projet pilote qui met à l'essai une solution de rechange aux versements compensateurs de revenu à l'intention des chômeurs, en favorisant le travail et en appuyant le développement communautaire local simultanément. Tandis que les rapports précédents se penchaient sur l'incidence du projet sur les participants, celui-ci examine ses répercussions sur les collectivités.

Le PIEC proposait aux participants, en contrepartie de leur droit aux prestations d'assuranceemploi et d'aide sociale, de travailler à des projets communautaires pendant au plus trois ans, ce qui leur permettrait de profiter d'un revenu stable pendant une période considérable, d'acquérir une expérience de travail et de nouvelles compétences ainsi que d'élargir leur réseau de contacts. Le modèle du PIEC mettait en évidence le rôle central des collectivités, qui étaient responsables de cerner et de hiérarchiser leurs exigences locales, et d'élaborer des projets qui feraient appel aux travailleurs du PIEC afin de remplir ces dernières.

Selon les résultats et malgré certains enjeux soulevés lors de la mise en œuvre préliminaire, les collectivités ont réussi à intéresser, à organiser et à mobiliser leurs ressources afin de mettre au point des projets qui procurent des emplois satisfaisants aux participants et qui répondent à un éventail de besoins en matière de développement à l'échelle locale. Chaque collectivité à l'étude a mis sur pied un conseil fonctionnel de représentants chargé d'élaborer un plan stratégique et de prendre des décisions au sujet de l'utilisation des ressources du PIEC par les collectivités. Ces dernières ont mobilisé plus de 250 organismes locaux afin de mettre en œuvre des projets du PIEC qui emploieraient les participants. Pendant l'étude, les collectivités à l'étude ont créé près de 300 projets afin de répondre à une gamme d'exigences communautaires, ce qui a attribué plus de 1 300 postes aux participants.

En plus de répondre à deux exigences principales des organismes sans but lucratif — la disponibilité des ressources humaines et des ententes de financement flexibles, à plus long terme — le PIEC semble aussi avoir rehaussé d'autres facteurs essentiels à la capacité communautaire. Les citoyens étaient mieux en mesure de préserver leur capital social et ont remarqué une amélioration de la cohésion et de l'inclusion sociales dans la vie communautaire locale. D'autres constatations démontrent aussi qu'un certain nombre de changements positifs sont intervenus pour les groupes clés qui s'avéraient une priorité pour les conseils — notamment, les jeunes, les personnes âgées et les personnes à faible revenu.

Lire le rapport complet.

Lire le sommaire.

En savoir plus sur le PIEC.

Développer les capacités des enfants francophones : Les ateliers familles du Projet pilote de garde d'enfants

Le Projet pilote de garde d'enfants (PPGE) s'articule autour du développement des jeunes enfants francophones issus de milieux minoritaires et d'un encouragement aux parents de transmettre leur langue et leur culture française à leur enfant. Parrainé par Ressources humaines et Développement social Canada (RHDSC), le projet fait partie du Plan d'action pour les langues officielles du gouvernement du Canada lancé en 2003.

Concrètement, le projet vise à tester un nouveau programme préscolaire de services de garde comprenant deux volets : le premier axé exclusivement sur l'enfant en garderie, le deuxième orienté vers la famille sous la forme d'ateliers familles. Le jour, des éducatrices livrent un programme axé sur la francisation et la stimulation du développement des littératies multiples — par exemple, les précurseurs de la lecture, l'écriture et la numératie — par l'entremise du jeu et de la créativité. En soirée ou le samedi matin, des intervenants en littératie familiale offrent des ateliers aux parents et aux enfants. Les ateliers familles complètent le programme offert à la garderie par des activités qui informent les familles sur une variété de sujets en lien avec le développement de l'enfant et sa préparation à la scolarisation, les ressources communautaires, et les façons de transmettre sa langue et sa culture à son enfant. Le présent document concerne la programmation des ateliers familles, leur déroulement, et les informations que l'on prévoit retirer des analyses.

Le programme des ateliers familles a été développé sur mesure pour le PPGE par Eduk. Sa conceptualisation s'inspire de programmes en littératie familiale comme *Grandir avec mon enfant, Chansons, contes et comptines, Grandir avec des livres* et *Learning Together*. La prestation des ateliers se fait en langue française, bien qu'il y ait une certaine accommodation des parents anglophones à l'extérieur des ateliers.

La programmation des ateliers familles concrétise plusieurs des meilleurs pratiques préconisées par le Centre for Family Literacy, organisme reconnu dans le domaine. Entres autres, les ateliers familles sont de nature intergénérationnelle (intervention directe auprès des parents et des enfants), utilisent des pratiques éducatives éprouvées (approche ludique pour l'enfant, approche andragogique pour l'adulte), sont offerts par un personnel qualifié et formé en fonction du programme, offrent un programme adapté aux besoins des Francophones de milieux minoritaires, et comportent un processus d'évaluation continu et gérable qui est utile à l'amélioration du programme. Toutefois, à la différence des autres programmes, les ateliers familles du PPGE visent le développement de l'enfant et non l'amélioration du niveau d'alphabétisme du parent. Par conséquent, l'emphase est mise sur le développement des adultes significatifs dans la vie de l'enfant, des adultes qui, à leur tour, appuient le développement de leur enfant.

Débutant en novembre 2007, la prestation des ateliers familles consiste en 10 séances d'une durée de deux heures. Dans le cadre du PPGE, quatre ateliers ont pris place avant la fin de l'année 2007 et les six autres, le 28 janvier 2008. Chaque atelier commence par un volet d'accueil suivi d'un volet parent, moment où les parents se rendent dans un local avec des intervenants. Il y a des activités de discussion et d'échanges par l'entremise desquels les parents parlent de leur vécu pour le but d'apprendre les uns des autres. Cette approche permet de bâtir sur les forces des familles et de valoriser ce qu'elles font déjà pour leurs enfants. Les intervenants sont là comme personnes

ressources, pour nourrir les discussions, souligner les points importants, et diriger les familles vers les informations dont elles ont besoin.

Un volet enfant prend place au même moment que le volet parent. Ce volet met en vedette au moins une intelligence multiple et une compétence en lien avec l'éveil à la lecture, l'écrit ou la numératie. Notons que le construit « d'intelligence multiple » conçoit l'intelligence comme un éventail des capacités, des aptitudes et des habiletés mentales. Cette vision plus complexe de l'intelligence permet d'aller au-delà des limites érigées par le QI. Elle reconnaît que l'être humain possède des intelligences multiples — soit logicomathématique, linguistique, intrapersonnelle, spirituelle, interpersonnelle, musicale, spatiale et kinesthésique. Les intelligences, toujours en interaction, se développent par le biais de l'interaction entre l'enfant et l'adulte, et l'enfant et son monde. Chaque enfant possède toutes les intelligences, mais à des degrés différents. Par l'entremise des activités du volet enfant, on encourage le développement d'une de ces intelligences en fournissant à l'enfant des occasions d'utiliser ses forces dans son apprentissage.

L'atelier se termine avec un volet conjoint parent-enfant. C'est le moment où le parent peut mettre en pratique les trucs ou les informations discutés lors de l'atelier. Toutes les activités de ce volet sont créées en lien avec les intelligences multiples. Enfin, lors du volet de clôture, les parents sont invités à faire une petite évaluation de l'atelier et sont informés du contenu de l'atelier suivant. L'emprunt de trousses éducatives est également prévu à ce moment. Il s'agit de sacs de tissu dans lesquels on retrouve diverses ressources en français pour l'adulte et l'enfant — par exemple, CD, DVD, livres. L'accès à des ressources en français est souvent problématique pour les familles francophones issues de milieux minoritaires, et la trousse éducative vise à remédier à cette situation.

Enfin, un léger repas est prévu au début ou à la fin de l'atelier. Ceci donne l'occasion aux familles de partager leurs idées ou expériences entre eux, avec les intervenants et les éducateurs. Bien que le repas soit une activité facultative, la très grande majorité des familles ont participé, citant que c'était un moment privilégié d'échanges en français avec d'autres parents.

La prestation des ateliers s'est terminée au début mars 2008. La participation des parents a été relativement bonne dans la plupart des communautés, avec un taux de participation de 38–88 % (62 % en moyenne). Plusieurs données ont été recueillies pour le but d'étudier la mise en œuvre des ateliers familles et d'examiner les retombées à court terme auprès des parents et des enfants. Ces données proviennent d'entrevues par des intervenants auprès des parents et des enfants, d'observations de la prestation des ateliers, de sondages auprès des parents avant et suite aux ateliers ainsi que d'évaluations des enfants avant et suite aux ateliers. Un article étayant ces résultats est prévu dans un prochain numéro.

En savoir plus sur le PPGE.

Consulter le site Web du PPGE.

Lire le bulletin du PPGE.

La transition vers le travail pour les personnes faisant face à de multiples obstacles

Pour éviter de rechuter pendant la période de rétablissement, les consommateurs de drogue ont besoin de soutiens solides. La recherche conduite dans le cadre du Programme de lutte de la ville de Vancouver contre l'usage des stupéfiants (DPP) identifie l'emploi comme l'un des facteurs susceptibles de protéger les personnes contre la consommation de drogues. Les dialogues noués dans le cadre du DPP avec d'anciens et d'actuels consommateurs de stupéfiants tirent les mêmes conclusions et témoignent de besoins importants en matière d'apprentissage de l'autonomie fonctionnelle et d'emploi lors des périodes suivant une incarcération ou une cure de désintoxication. L'année dernière, le DPP a mis en œuvre le Four Pillars Supported Employment Pilot Project (en français, Projet pilote pour l'emploi aidé), qui a pour objet d'offrir aux individus un retour à l'emploi graduel et encadré.

L'objectif du Four Pillars Supported Employment Pilot Project de la municipalité de Vancouver visait à aider les participants à reprendre le travail graduellement. D'avril à décembre 2007, le projet pilote a créé des postes équivalent temps plein aux services d'aqueduc et des égouts de la municipalité. Quatre personnes recrutées se partageaient deux postes; une semaine sur deux, elles travaillaient, et l'autre semaine, elles assistaient à des séances de formation données par le Hastings Institute. Les participants ont été sélectionnés au sein du Projet de Coordination de Cas (PCC), situé dans l'est du centre-ville et géré par l'organisme Building Opportunities for Business. Pour être admissibles, ils devaient être prestataires d'aide sociale, d'anciens toxicomanes, et aptes et disposés à retourner au travail. La SRSA a été chargée de mettre en œuvre et d'évaluer le projet, qui a connu un succès mitigé, assorti de certaines mises en garde.

Au départ, quatre personnes ont été embauchées par le projet et sont entrées en fonction à la municipalité de Vancouver. Plus tard, deux des participants ont occupé des postes à temps plein temporaires pour la durée du projet, tandis que les deux autres ont abandonné pour des raisons de santé. Le projet avait comme caractéristiques clés que les participants « partageraient » des postes et travailleraient aux deux semaines. En théorie, ce modèle visait à leur donner le temps de développer l'endurance requise par le travail, et à doter l'employeur d'un poste à temps plein. Toutefois, en pratique, l'employeur a dû surmonter certains obstacles car les participants ne possédaient pas tous les mêmes aptitudes et ne pouvaient accomplir les mêmes fonctions. Qui plus est, les deux participants qui ont quitté n'ont pas été remplacés, et les deux services d'aqueduc et des égouts se sont retrouvés avec deux postes à temps partiel seulement.

Selon tous les intéressés, les ressources et l'appui jouent un rôle important dans le retour au travail des participants. Les questions d'emploi et de connaissances élémentaires ont été réglées au fur et à mesure, et un coordonnateur de cas du PCC, qui était régulièrement en contact avec les participants, a offert son appui. Les participants ont été épaulés de bien des façons : on les a aidés à s'acheter des bottines de travail, on leur a fourni des billets d'autobus, on les a aidés à régler des questions de nature personnelle et sociale, et à établir une routine pour faciliter leur travail. Les employeurs pouvaient aussi poser leurs questions liées au projet au coordonnateur de cas.

Bien que les participants soient issus du PCC, il s'est avéré problématique de trouver des personnes aptes à effectuer huit heures de travail. En particulier, certains candidats n'ont pas réussi l'examen médical, tandis que d'autres avaient de la difficulté à se présenter aux rendez-vous et aux séances de formation. De plus, les employeurs et les participants avaient des attentes différentes quant aux

aptitudes requises. Dans une certaine mesure, on a confié aux participants des travaux plus légers et on s'est montré indulgent à l'égard des retards ou d'une supervision accrue nécessaire.

Il fallait s'attendre à une certaine érosion des effectifs. Même si on avait l'intention de remplacer les participants qui ont quitté par des personnes recrutées par le PCC ayant assisté aux séances de formation données par le Hastings Institute, cela s'est avéré impossible en raison des ressources et du temps requis pour former les travailleurs, sur qui on ne pouvait pas toujours compter. En outre, deux groupes d'employés de la municipalité ont été en grève pendant trois mois, et pendant cette période, les participants n'ont pas travaillé. Cette situation a nuit au bon fonctionnement du projet et indique que les conclusions de l'évaluation devraient être interprétées avec circonspection. L'effet de la grève ne peut être écarté pour mesurer l'efficacité du programme.

Bien que tous les participants fussent heureux à l'idée de travailler pour la municipalité de Vancouver, l'objectif du projet a soulevé des discussions. Selon certains participants, il s'agissait d'une expérience de travail générale, tandis que d'autres espéraient décrocher un emploi permanent auprès de la municipalité. En général, le fait d'être considéré « apte au travail » et d'obtenir un véritable emploi assorti d'une bonne rémunération leur a donné de l'assurance et a accru leur estime de soi.

Lorsque le projet s'est terminé à la fin de 2007, il était perçu comme étant intéressant et nécessaire : les participants étaient reconnaissants car il leur a permis de retourner au travail, et les employés considéraient que le projet contribuait à la société et qu'il s'agissait d'un outil de recrutement possible. Toutefois, la pertinence des affectations au sein des services d'aqueduc et des égouts a été remise en question, surtout parce qu'elles étaient exigeantes physiquement, et des questions de santé et de sécurité en cause. D'autres services de la municipalité pourraient offrir des possibilités d'emploi plus appropriées.

Le projet était une initiative du DPP de la municipalité de Vancouver. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Zarina Mulla, planificatrice des politiques en matière de drogues pour la municipalité de Vancouver.

Lire le document de travail (en anglais).

Des contacts accrus avec les participants sont-ils gages d'une meilleure collecte de données aux fins d'enquêtes?

Dans le cadre de sa mission visant à hausser les normes en matière de preuves servant à évaluer les politiques et les programmes sociaux, la SRSA met en pratique une série de stratégies pour surmonter les difficultés méthodologiques auxquelles se heurtent ses enquêtes et, ainsi, améliorer la qualité des données produites.

Un document de travail (document en anglais seulement) publié récemment par la SRSA présente, sous un jour, nouveau l'une de ces difficultés, qui est de trouver la meilleure façon de garder contact avec les participants à un projet. Le document porte sur un des premiers essais rigoureux d'une méthode généralement adoptée pour accroître le taux de réponse lorsque les mêmes participants doivent répondre à plusieurs enquêtes au fil du temps. Étonnamment, les résultats indiquent que des rapports fréquents entre les chercheurs et les participants à un projet ne relèvent pas nécessairement le taux de réponse.

Le test des méthodes de communication aux fins des enquêtes est déterminant pour le travail de la SRSA et d'autres organismes de recherche en matière de politiques, puisque certaines des données les plus importantes dans le rassemblement de preuves sont les ensembles de données longitudinales, particulièrement lorsqu'ils sont alliés à un projet pilote. Cependant, la collecte de données à long terme auprès des mêmes participants présente plusieurs enjeux. Les participants à un projet sont libres de refuser de répondre aux questions, d'abandonner des enquêtes entières, et même cesser de participer à la recherche, en tout temps. Ils peuvent aussi déménager et devenir introuvables pour les chercheurs. Chacune de ces pertes peut atténuer la valeur des données résultantes au moment de formuler des conclusions valides.

La méthode testée porte sur l'envoi postal aux participants de renseignements au sujet du projet, entre les phases de l'enquête. Appuyé par la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, le projet pilote *Un avenir à découvrir* (UAD) de la SRSA a saisi l'occasion de déterminer si l'envoi d'une carte postale et d'une série d'autocollants six mois avant la date prévue d'une enquête a accru le taux de réponse. Les participants à un projet étaient 1 967 élèves du secondaire âgés de 17 ans, en moyenne, qui prenaient part à un projet pilote de six ans visant à évaluer les effets des interventions en matière de politiques pouvant favoriser l'accès aux études postsecondaires. Les chercheurs ont profité du recrutement de deux cohortes successives d'élèves de 9e année de la même école, à des années d'intervalle, pour réaliser un essai sur la première cohorte qui, s'il se révélait efficace, pourrait être mise en œuvre afin d'accroître le taux de réponse de la deuxième cohorte également.

Les chercheurs se sont assuré que le projet pilote d'envoi postal produise des résultats pratiques, sans nuire aux résultats de l'enquête principale sur l'accès aux études postsecondaires. Ils ont examiné la documentation sur de tels contacts, ont organisé un groupe de discussion avec quelques élèves du secondaire du même âge afin d'analyser les messages postés et d'en arriver au contenu le plus approprié. La teneur du message a été examinée en détail afin qu'elle ne constitue pas une forme de traitement « de la politique » pouvant influencer les résultats d'intérêt relativement à l'enquête de politiques principale. L'envoi final consistait en une carte postale et des autocollants renfermant des images et du texte stylisés reliés au projet et encourageant les répondants à garder contact. Ils ont été produits et postés à peu de frais.

L'envoi a été contrôlé à l'aide de la répartition au hasard. La moitié de l'échantillon ciblé faisant partie de la première cohorte de l'enquête a reçu l'envoi, contrairement à l'autre moitié. La répartition a été stratifiée selon l'affectation au projet original, c'est-à-dire qu'aucun groupe à qui une intervention en matière de politiques particulière avait été offerte n'était davantage susceptible de recevoir l'envoi. Cette étape était essentielle afin d'éviter que tout effet du projet pilote d'envoi influence la mesure des résultats du projet lié à l'intervention en matière de politiques.

Les résultats du projet pilote étaient étonnamment concluants : l'envoi postal n'a eu aucune incidence — ni positive, ni négative — sur le taux de réponse. De plus, il n'a eu aucun impact sur la qualité des enquêtes ultérieures. Les rapports des enquêteurs n'ont révélé aucune différence dans les attentes des répondants à l'égard de l'enquête, dans leur sensibilisation au projet ou dans leur volonté ou leur hésitation à participer à l'enquête.

Des résultats concluants comme ceux-là indiquent que l'envoi n'était pas une façon efficace d'augmenter le taux de réponse, et la SRSA a déterminé que les ressources du projet seraient plus efficaces consacrées à d'autres moyens afin d'accroître ce taux.

Toutefois, à l'instar de tous les résultats, la même conclusion ne s'applique peut-être pas à d'autres populations ou études. Il est possible que, dans des circonstances différentes, un envoi semblable aurait pu avoir une incidence. Quatre séries de facteurs en particulier pourraient replacer le projet pilote d'envoi dans son contexte :

- Les caractéristiques de l'enquête et des répondants étaient très spécifiques. La vaste majorité des répondants étaient des élèves en dernière année dans l'une des 30 écoles secondaires du Nouveau-Brunswick. Il est possible que ces élèves n'aient pas été très mobiles. Il est aussi possible que dès qu'ils quitteront la maison familiale, ils devront communiquer avec les chercheurs afin de leur fournir leurs nouvelles coordonnées, tel que demandé dans l'envoi. En d'autres termes, on peut supposer que l'envoi a un impact à plus long terme tel que diminuer les coûts de suivi futurs qui va au-delà de la période couverte par l'analyse du document de travail. Des analyses ultérieures vérifieront cette hypothèse.
- On a offert à tous les répondants un incitatif de 20 \$ s'ils remplissaient l'enquête. Ce montant d'argent pouvait être suffisant pour s'assurer un bon taux de réponse auprès d'élèves du secondaire âgés de 17 ans, et cette hypothèse est conforme à la documentation sur les stimulants pécuniaires. Dans leur examen de cette documentation (document en anglais seulement), Simmons et Wilmot concluent que même un petit montant d'argent peut avoir un effet plus significatif sur le taux de réponse, comparé à des incitatifs non monétaires. En d'autres termes, l'envoi aurait pu avoir une incidence sur le taux de réponse même en l'absence de tels incitatifs.
- Il est possible qu'on ait envoyé la carte postale trop tôt, c'est-à-dire six mois avant la communication prévue dans le cadre de l'enquête, et que c'est pourquoi elle n'a pas eue d'impact.

Dans la vaste majorité des cas, les mêmes enquêteurs ont effectué l'appel de suivi après 18 mois ainsi que l'enquête après 30 mois. La documentation laisse entendre qu'il est possible que les enquêteur et les participants à un projet aient tissé des liens et, dans ce cas, cela pouvait être suffisant pour assurer un bon taux de réponse, avec ou sans envoi postal supplémentaire.

Bien que l'envoi n'ait eut aucun effet sur le taux de réponse, le projet pilote s'est avéré une réussite d'un point de vue méthodologique. À relativement peu de frais, il a été possible de tester si un envoi postal entre les phases de l'enquête était une stratégie efficace pour accroître le taux de réponse. Le modèle par répartition aléatoire du projet pilote a isolé tout impact spécifique de l'envoi, qui, efficacement, était inexistant. Étant donné le taux de réponse élevé en l'absence de l'envoi, si tous les participants à UAD avaient reçu la carte postale, il aurait été impossible de déterminer si un taux de réponse élevé aurait été obtenu ou non en l'absence de l'envoi. Autrement dit, ce projet pilote relativement simple démontre l'importance d'un contrefactuel valide dans toute évaluation.

Lire le document de travail (en anglais).

En savoir plus au sujet d'UAD.

En souvenir d'Arthur Kroeger



Arthur Kroeger, ancien membre du conseil d'administration de la SRSA, est décédé le 9 mai dernier. M. Kroeger a exercé les fonctions de sousministre au sein de plusieurs ministères fédéraux pendant près de 20 ans, notamment au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, au ministère des Transports, au ministère de l'Expansion industrielle régionale ainsi qu'au ministère de l'Énergie, des mines et des ressources.

Cependant, c'est dans le cadre de ses fonctions de sous-ministre au sein du ministère de l'Emploi et de l'Immigration — Ressources humaines et Développement social Canada à présent — qu'il a exercé le plus d'influence sur la SRSA. M. Kroeger a fortement encouragé une

expérimentation aléatoire sur le terrain afin de démontrer les effets qu'aurait une stratégie « rendant le travail payant » sur la capacité de prestataires de l'aide sociale de longue date de faire la transition à l'emploi à temps plein. Le Projet d'autosuffisance (PAS) est devenu l'expérimentation aléatoire sur le terrain la plus connue du Canada et de la SRSA, et elle est étudiée dans le monde entier.

M. Kroeger a également perçu le besoin d'une organisation susceptible de proposer au gouvernement des éléments en matière de politique probants et de grande qualité. Il a donc joué un rôle majeur lors de la création de la SRSA et lui a fourni, grâce au PAS, son premier contrat de recherche important.

Après avoir pris sa retraite du service public en 1996, M. Kroeger est devenu membre du conseil d'administration de la SRSA, où sa grande expérience dans les domaines de l'élaboration des politiques et des marchés du travail a été appréciée à sa juste valeur. Il a quitté le conseil en 2004.

La disparition d'Arthur Kroeger nous touche énormément. Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille.

(Photo de Mike Pinder/Carleton University. © Mike Pinder.)